



LA 9<sup>e</sup> RÉUNION DE L'ASSOCIATION  
DES SÉNATS D'EUROPE  
*Bucarest, 11 - 13 octobre 2007*



## DECLARATION FINALE DE LA PRÉSIDENTE

Bucarest, le 12 octobre 2007

Présents à Bucarest à l'occasion de la 9<sup>ème</sup> Réunion de l'Association des Sénats d'Europe, ayant pour thème principal «Assurer une gouvernance transparente et responsable - la contribution des Sénats», les chefs des délégations des Sénats membres,

*Se réjouissant* de se retrouver à Bucarest en 2007, l'année où la Roumanie et la Bulgarie ont rejoint l'Union européenne, poursuivant ainsi la réunification de l'Europe,

*Considérant* que l'Association des Sénats d'Europe constitue un cadre généreux de dialogue et coopération, bénéfique pour la connaissance mutuelle, la compréhension de la spécificité et des valeurs de chaque système constitutionnel et pour le perfectionnement permanent de l'activité des Chambres Hautes, en contribuant ainsi à la consolidation du bicaméralisme sur le continent européen,

*Soulignant* que, dans le cadre des rapports entre le Législatif et l'Exécutif, la fonction de contrôle parlementaire est une expression de l'État de droit et une condition indispensable à une gouvernance transparente et responsable,

*Réitérant* que les parlements bicaméraux permettent un exercice plus approfondi de la fonction de contrôle de l'activité du Gouvernement, assurent un haut niveau de représentativité civique et confèrent aux communautés locales la possibilité de promouvoir leurs intérêts de manière efficace,

*Affirmant* l'importance du mandat confié par les citoyens, auxquels le pouvoir politique appartient à l'origine, ainsi que la contribution des Sénats à la réalisation de la transparence de la vie politique interne,

- **Manifestent** leur décision de développer le dialogue et les échanges d'expériences et de bonnes pratiques dans le cadre de l'Association des Sénats d'Europe afin d'identifier les moyens les plus adéquats pour l'exercice, par les Sénats, du mandat confié ;
- **Soulignent** qu'une gouvernance transparente et responsable est la seule en mesure de jouir de la confiance et de l'appui des citoyens et de leur assurer la stabilité, la sécurité et le bien-être ;
- **Réaffirment** le rôle important des Sénats à cet égard et s'engagent à agir en vue de consolider la fonction de contrôle démocratique de l'activité du Gouvernement, tout en attachant une attention particulière au perfectionnement permanent des procédures parlementaires afférentes ;
- **Apprécient** le rôle de la coopération parlementaire au niveau européen dans le renforcement de la capacité institutionnelle et ils expriment leur volonté de mettre davantage à profit, dans ce but, le potentiel de l'Association des Sénats d'Europe.

En même temps :

- **Soulignent** que la légitimité démocratique du processus décisionnel au niveau de l'Union européenne peut être renforcée par une participation plus significative des parlements nationaux et se félicitent des dispositions qui ont été inscrites en ce sens dans le projet de Traité de réforme.

Les participants à la 9ème Réunion de l'Association des Sénats d'Europe remercient le Conseil fédéral de l'Autriche et le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération Russe pour les invitations à la 10ème session ordinaire et, respectivement, à la session extraordinaire de l'Association, en 2008.

12 octobre 2007